

# SOCIETE FRANCOPHONE DU DIABETE

Association loi 1901  
Siège social : PARIS  
SIRET : 404995110 00032

**Rapport de gestion du Conseil d'administration**  
A l'Assemblée Générale ordinaire du 22 mars 2016

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association,

Nous vous avons réunis en assemblée générale en application des statuts en vue de vous rendre compte de l'activité de l'Association au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.  
Les comptes annuels 2015 sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

## **1. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS**

La situation de l'association à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

Bilan Actif	31/12/15	31/12/14
Immobilisations Inc. & Corporelles	54 655	14 701
Immobilisations financières	17 043	5 050
<b>TOTAL Actif Immobilisé</b>	<b>71 698</b>	<b>19 751</b>
Avances et acomptes sur commandes	184 418	211 843
Usagers et comptes rattachés	36 867	74 860
Autres créances	255 718	397 588
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	3 801 542	3 534 392
<b>TOTAL Actif Circulant</b>	<b>4 278 544</b>	<b>4 218 684</b>
Charges constatées d'avance	4 203	6 449
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 354 445</b>	<b>4 244 884</b>

Bilan Passif	31/12/15	31/12/14
Réserves	418 028	418 028
Report à nouveau	3 026 832	2 601 919
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>362 808</b>	<b>396 755</b>
Ecart de réévaluation	0	28 158
<b>TOTAL Fonds associatifs</b>	<b>3 807 669</b>	<b>3 444 860</b>
<b>TOTAL Fonds dédiés</b>	<b>0</b>	<b>455 285</b>
Découverts et concours bancaires	0	199
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 496	222 210
Dettes fiscales et sociales	104 781	71 027
Autres dettes	365 500	51 302
<b>TOTAL Dettes</b>	<b>546 777</b>	<b>344 739</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 354 445</b>	<b>4 244 884</b>

L'activité de l'association au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT	31/12/15	31/12/14
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>3 070 097</b>	<b>2 950 128</b>
Autres achats et charges externes	2 792 595	2 618 848
Impôts, taxes et versements assimilés	5 801	4 517
Salaires et traitements	124 861	131 277
Charges sociales	61 159	69 724
Dotations aux amortissements	13 283	2 259
Autres charges	21 493	30 000
<b>TOTAL Charges</b>	<b>3 019 192</b>	<b>2 856 625</b>
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>50 905</b>	<b>93 503</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>28 549</b>	<b>41 290</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>- 893</b>	
Impôts sur les bénéfices	171 037	188 038
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	455 285	450 000
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>EXCEDENT</b>	<b>362 808</b>	<b>396 755</b>

## **2. SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION AU COURS DE L'EXERCICE**

### **2.1 Membres de la SFD**

Le nombre de membres est en diminution avec 603 membres inscrits. La variation du nombre de membres s'explique en partie par la modification des cotisations qui sont désormais réglées directement sur le site de la Société Francophone du Diabète et non plus à Elsevier Masson. Ce nouveau mode de cotisation nécessite la création par chaque membre d'un espace personnel sur le site internet pour un paiement en ligne ce qui n'a pas été fait par tous les membres. 80 membres sont en attente de cotisation, 64 en sont exemptés. Par ailleurs, un nombre important de radiations a été fait pour non règlement 2 années consécutives de cotisation.

La branche « Paramédical » compte toujours 498 membres.

### **2.2 Revenus de l'association**

Les revenus d'exploitation de l'association ressortent à 3 064 597 € au 31 décembre 2015 contre 2 950 128 € en 2014. Les revenus 2015 sont principalement constitués par :

Congrès de Bordeaux	2 589 394 €
Symposiums	208 333 €
Subventions	15 000 €
Journées Thématiques	21 730 €
Cotisations	64 995 €
JETD	28 982 €
JNDES	70 000 €
Recettes diverses	65 662 €
<hr/>	
Recettes d'exploitation	3 064 597 €

### **2.3 Congrès de Bordeaux 2015**

Le congrès 2015 s'est déroulé à Bordeaux au mois de mars. La SFD a mandaté la société Colloquium pour organiser et gérer la manifestation en son nom. Le résultat est en augmentation par rapport à celui des exercices précédents.

En effet, le résultat du congrès de Bordeaux s'élève à 1 271 494 € contre 1 082 069 € pour le congrès 2014 de Paris, celui de Montpellier (1 162 010 €) et de Nice (1 034 497 €).

La reddition des comptes du congrès transmise par la société Colloquium se traduit dans le compte de résultat de la SFD au 31 décembre 2015 comme suit :

<b>Postes</b>	<b>Charges/Dépenses</b>	<b>Produits/Recettes</b>
Locations des espaces	171 116 €	
Prestations techniques	233 829 €	
Installation générale/maintenance	294 137 €	
Editions/brochures	23 088 €	
Site internet	20 700 €	
Promotion du congrès	9 167 €	
Invités/orateurs/bourses	99 827 €	
Frais de personnel	100 968 €	
Restauration/Festivités/Événements	54 773 €	
Prestations congressistes	26 986 €	
Honoraires divers	248 735 €	
Frais bancaires	3 073 €	
Droits d'inscription		673 284 €
Ventes de surface		1 290 695 €
Sponsoring		595 915 €
<b>Total</b>	<b>1 288 400 €</b>	<b>2 559 894 €</b>
<b>Résultat du congrès</b>	<b>1 271 494 €</b>	

#### **2.4 Fondation FFRD**

En 2015, l'association a eu pour principal objectif de poursuivre et de développer ses activités de soutien à la recherche. Les bons résultats financiers enregistrés lors de l'exercice ont permis de maintenir le niveau des fonds distribués pour la recherche sous forme de bourses ou de subventions.

Dans le but d'améliorer ce soutien à la recherche, la Société Francophone du Diabète a eu pour ambition de créer une Fondation reconnue d'utilité publique dénommée « **Fondation Francophone pour la Recherche sur le Diabète (FFRD)** ». Ce projet a été mené à bien et la création de cette Fondation a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel du 17 Janvier 2013 respectant ainsi le timing initialement prévu.

La création de cette Fondation permet un affichage fort de la SFD pour la promotion de la recherche avec une transparence complète et une séparation des activités dites lucratives de la SFD (comme l'organisation des congrès) et ses actions de soutien à la recherche.

En tant qu'organisme Fondateur, la SFD s'est engagée à verser à la Fondation un fond de dotation (qui ne peut être utilisé) de 1 500 000 €.

Ce fond est réparti en un versement de 300 000 € qui a été effectué en mars 2013 et un versement annuel de 150 000 € pendant 8 ans. En 2015, une dotation de 300 000 euros supplémentaires a été octroyée.

Une allocation initiale de 50 000 € versée par la SFD a fourni à la Fondation les moyens de débiter son fonctionnement. Toutes ces mesures ont été adoptées et votées par les 2 CA et l'AG de la SFD qui se sont déroulés au cours des années 2012, 2013, 2014 et 2015.

Le premier Conseil d'Administration de la FFRD a eu lieu à Montpellier au mois de mars 2013 et a permis de débiter ses actions par la création d'un Conseil Scientifique puis un appel à projet. Cette année, chacun des 33 projets déposés a été examiné par 3 experts indépendants puis 2 réunions du Conseil Scientifique. Exceptionnellement, compte tenu d'un très bon résultat financier, quatre projets de recherche ont été retenus : deux projets cliniques et deux projets de recherche fondamentale dotés de 150 à 300 K€ chacun sur une

période de 2 à 3 ans. Les bénéficiaires se sont engagés par contrat à fournir un état annuel d'avancement de leurs travaux qui sera examiné par le CS et qui conditionnera les versements ultérieurs.

Afin de valoriser ses actions, la FFRD organise chaque année une conférence de presse lors de la Journée Thématique de la SFD en décembre.

Pour 2016 la même procédure sera observée

Date d'ouverture de l'appel à projets : 15 février 2016

Date limite de dépôt sur le site : 9 mai 2016

Présélection des candidats et audition et sélection des lauréats selon des dates à fixer par la FFRD.

En 2016, deux projets seront sélectionnés un projet de recherche clinique et un projet de recherche fondamentale pour une somme de 300 K€ sur 1 à 3 ans.

## 2.5 Fonds dédiés

Les fonds dédiés de l'association au 31 décembre 2015 se présentent comme suit :

<b>TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES</b>				
<b>SITUATIONS</b>	<b>Fonds à engager au début de l'exercice A</b>	<b>Utilisation en cours de l'exercice B</b>	<b>Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C</b>	<b>Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A - B + C</b>
Recherche	455 285	455 285		0
<b>TOTAL</b>	<b>455 285</b>	<b>455 285</b>		<b>0</b>

Les fonds dédiés à la recherche ont été établis les années précédentes et correspondent à une partie des résultats des congrès. En effet, l'association SFD reçoit des participants un bordereau par lequel ceux-ci demandent l'affectation du bénéfice de leur contribution au financement de la recherche sur le diabète.

Il avait été décidé d'apurer les fonds dédiés sur 3 ans de 2013 à 2015. Les fonds dédiés sont par conséquent repris au 31/12/2015.

## 2.6 Trésorerie

Au 31 décembre 2015, l'association dispose d'une trésorerie de 3 801 542 € supérieure à celle observée au 31 décembre 2014 qui était de 3 534 392 €. Cette somme se répartit en un compte courant, un Livret A et un Compte sur Livret rémunéré.

## 2.7 Résultat financier au 31.12.2015

Le résultat financier provient de la comptabilisation des intérêts des comptes rémunérés. L'ensemble de ce résultat financier s'élève à 28 549, contre 41 290€ en 2014. Ce fait est en rapport avec la diminution des intérêts consentis au Livret A et au compte sur Livret.

## 3. AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice écoulé s'est traduit par un excédent de résultat de 362 808€ que nous proposons d'affecter en Report à nouveau.

A l'issue de cette affectation de résultat, le report à nouveau qui était de 3 026 832 € sera donc de 3 389 640 €.

#### **4. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de notre Commissaire aux comptes.

Par ailleurs, nous vous indiquons que la liste et l'objet des conventions courantes conclues à des conditions normales qui, en raison de leur objet ou de leurs implications financières sont significatives pour les parties, ont été communiqués aux membres et au Commissaire aux comptes.

#### **5. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS**

Depuis le dernier Conseil d'Administration de décembre 2015, les mandats du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier sont actuellement en cours. Ils arriveront à échéance en décembre 2017. Conformément aux statuts et au règlement intérieur de la SFD, ils seront alors remplacés respectivement par le vice-président, le secrétaire général adjoint et le trésorier adjoint. Les membres du Bureau de la SFD sont les suivants depuis le dernier CA de décembre 2015 :

Professeur Pierre Fontaine : Président  
Professeur Hélène Hanaire: Vice-Président  
Docteur Jean Pierre Riveline: Secrétaire Général  
Professeur Emmanuel Cosson: Secrétaire Général adjoint  
Professeur Lyse Bordier : Trésorier  
Docteur Agnès Sola : Trésorier adjoint

#### **6. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Aucun mandat n'est parvenu à son terme.

#### **7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

La SFD va maintenir et développer son soutien à la recherche en augmentant le nombre de bourses attribuées pour l'année 2017. Une attention particulière sera apportée à la recherche clinique et à l'éducation thérapeutique.

La SFD poursuit son engagement auprès de la FFRD.

#### **8. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Rien de particulier n'est à signaler sur ce plan.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre trésorier pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Fait à Paris, le 22 mars 2016



Professeur Lyse Bordier  
Trésorier de la SFD